

Annexe — Fiche de poste : professeur ou professeure d'histoire-géographie DNL anglais, lycée d'État de Wallis-et-Futuna / collège Finemui de Teesi

Descriptif du poste

Poste partagé entre le lycée d'État de Wallis-et-Futuna, proposant la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, et le collège Finemui de Teesi, où une section d'anglais renforcé australienne sera mise en place en classe de sixième à la rentrée 2024, avec une montée progressive sur les quatre niveaux de collège durant les trois années suivantes.

L'enseignement d'histoire-géographie en collège sera dispensé en langue anglaise sur des contenus liés à l'Australie, dans le cadre d'une discipline non linguistique (DNL), à raison d'une heure trente hebdomadaire.

Descriptif du profil recherché

Enseignant certifié ou agrégé d'histoire-géographie titulaire de la certification complémentaire DNL niveau B2 du CECRL.

Localisation du poste

Lycée d'État
BP 226
98 600 Uvéa
Wallis

Poste à pourvoir

le 9 février 2024.

Personnes à contacter

Des informations complémentaires pourront être obtenues auprès de :

- Denise Likafia, cheffe du service des ressources humaines (rh@ac-wf.wf) ;
- Loetizia Fayolle, directrice des enseignements du second degré (loetizia.fayolle@ac-wf.wf).

Modalités de candidature

Les dossiers de candidature, revêtus de l'avis du chef d'établissement, devront être transmis **au plus tard le 1^{er} décembre** à l'adresse suivante : secrtaire.dgrhb2-2@education.gouv.fr, en précisant en objet : Mouvement spécifique WF - HG - RS 2024 – NOM PRÉNOM.

Les dossiers de candidature devront être accompagnés des pièces suivantes, en un seul PDF :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une copie des deux derniers rapports d'inspection ou comptes-rendus de rendez-vous de carrière ;
- une fiche de synthèse de moins d'un mois à demander au gestionnaire académique ;
- une copie de l'attestation de certification DNL anglais.

Un entretien de recrutement sera organisé à distance. Les candidatures potentiellement retenues seront soumises à l'avis de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

PJ : dossier de candidature